

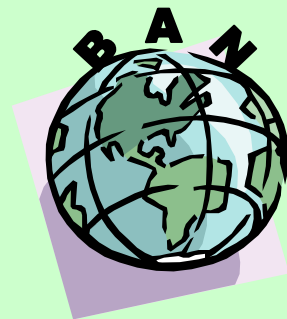
BAN ASBESTOS FRANCE

Association de lutte contre l'amiante

<http://www.ban-asbestos-france.com>

Patrick HERMAN (président)
Algues 12230 Nant

Tél/fax : 05 65 62 23 02
Email : patrick.herman@free.fr



*Contact : Gérard VOIDE - 21 rue du Commerce (esc.5) 94310 Orly
- Tél/fax 01 48 53 31 45 - Email : voide@aliceadsl.fr*

Orly, le 12 janvier 2011

BUREAU VERITAS
21-22, rue des Ardennes
75019 PARIS

Objet : l'amiante à la tour Albert à Paris 13°

Monsieur,

Nous revenons vers vous, suite à notre lettre du 23 décembre 2010 et à notre mail du 3 janvier 2011 à Monsieur vous demandant la recherche en profondeur de l'amiante dans les flocages des parkings du rez-de-chaussée et du premier étage de la Tour Albert. Nous vous en précisons alors les raisons qui sont l'histoire de ces flocages, et la responsabilité de Véritas se trouvant engagée sur cette question.

S'ajoute à cette demande, pour laquelle nous espérons une réponse prochaine, un nouveau problème. En effet, nous venons d'être alertés par Monsieur, gardien de l'immeuble, qu'une poussière blanche persistante semble émise en permanence, après chaque balayage, des dalles de sol de son logement.

Nous ne voyons pas trace dans votre diagnostic du 12/10/2009 ni d'un repérage, ni d'un prélèvement des dalles de ce logement, ni dans la cartographie, ni dans l'état de conservation des MCA, ni dans la fiche récapitulative.

Aussi, nous vous saurions gré, comme au cabinet Jourdan dont copie de ce courrier comme les précédents lui ont été transmises, de réaliser des prélèvements pour analyser ces poussières (y compris, comme le recommande l'AFSSET en Février 2009, les fibres fines et les fibres courtes particulièrement nombreuses dans les dalles de sol). Vous comprendrez l'inquiétude de Madame et Monsieur qui vivent dans ce logement 24 heures sur 24.

Nous nous permettons d'insister sur l'urgence à agir et sur le préjudice d'anxiété subi par ces personnes.

Dans l'attente de vous lire, nous vous adressons nos salutations respectueuses.

Le responsable Prévention : Gérard VOIDE

Copie : cabinet Jourdan, Inspection du Travail, Direction de l'urbanisme

Association membre du réseau international Ban Asbestos Network

Pour l'interdiction de l'amiante dans le monde

Déclarée en sous-préfecture de Millau le 18 Juillet 1995